

Où en sommes-nous actuellement ?

L'année 2015 représente un seuil critique pour le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) à mesure que l'on parcourt la stratégie 2012 - 2015. L'Évaluation globale indépendante du Mouvement a identifié les points clés qui orienteront la stratégie au-delà de 2015. La nouvelle stratégie et approche, tout en s'appuyant sur les succès et en relevant les défis identifiés, affinera davantage la redevabilité et améliorera le soutien aux pays dans leurs efforts de renforcement de la nutrition.

Pourquoi évaluer les progrès ?

Avec la reconnaissance des différentes exigences et cycles de suivi au sein du Mouvement, l'exercice d'auto-évaluation 2015 doit donner un aperçu des progrès et l'état actuel des transformations institutionnelles pour de renforcement de la nutrition dans les pays. L'essence de ces transformations institutionnelles clés sont matérialisés dans les quatre objectifs stratégiques énoncés dans la Stratégie du Mouvement SUN 2012-2015. Après avoir utilisé le même méthode d'évaluation en 2014, l'élaboration des rapports cette année devra garantir la cohérence dans la démonstration des progrès et en même temps offrir une opportunité pour toutes les parties prenantes de se réunir, confirmer les priorités, évaluer les progrès accomplis, et revitaliser les méthodes de travail et les relations tout en identifiant les contraintes majeures existantes.

Qui sera impliqué ?

Les rapports de progrès dans le Mouvement SUN sont dirigés par les pays avec le soutien du Secrétariat et des réseaux du Mouvement SUN. L'évaluation des progrès accomplis dans les pays sera dirigée par les points focaux gouvernement du SUN avec le soutien continu de toutes les parties prenantes nationales (Gouvernement, Nations Unies, Société civile, Secteur privé, Donateurs et Milieu universitaire le cas échéant).

Quand cela se déroulera-t-il ?

| février - mars | avril | 15 mai | juin | juillet - août |
|---|--|---------------------|--|---|
| - Distribution des guides d'évaluation (SMS) - Appels pour le soutien par les pays individuels (SMS) | - Auto-évaluation des progrès par les pays (dirigée par les points focaux avec le soutien des parties prenantes nationales) - Auto-évaluation des réseaux globaux (dirigée par des facilitateurs des réseaux) | - Rapports (15 mai) | - Compilation et analyse des rapports par le SMS | - Vérification par les pays et les facilitateurs des réseaux - Rapport final |

Méthodologie

Le rapport des progrès du Mouvement SUN s'appuie largement sur le suivi des résultats pour présenter l'état des transformations institutionnelles qui se déroulent dans les pays. Cette méthodologie est structurée autour de quatre processus (dans la poursuite des quatre objectifs stratégiques) qui figurent dans la Stratégie 2012 - 2015 du Mouvement SUN :

- **Processus 1 :** Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun
- **Processus 2 :** S'assurer de l'existence d'un cadre politique et juridique cohérent
- **Processus 3 :** S'aligner autour d'un cadre commun de résultats
- **Processus 4 :** Réaliser le suivi financier et mobiliser les ressources

La cartographie des résultats reconnaît que les parties prenantes (personnes, organisations, réseaux) sont le moteur du processus de changement. En se servant de l'auto-évaluation par les diverses parties prenantes comme un cadre de redevabilité mutuelle, dans le but de permettre l'orientation future et l'apprentissage au sein du Mouvement SUN, elle examine comment le comportement des parties prenantes institutionnelles (à savoir le gouvernement et les différentes parties prenantes impliquées dans le Mouvement) change dans le contexte des quatre processus qui sont considérés comme des conditions clé au renforcement de la nutrition.

i. Marqueurs de progrès (PM) - Comprendre les résultats sur le plan comportemental qui sous-tendent les quatre processus SUN

Au centre de cette approche de la cartographie des résultats se trouve un ensemble de marqueurs de progrès (PM) qui illustrent les résultats sur le plan comportemental que les différentes parties prenantes devraient afficher dans leurs efforts de renforcement de la nutrition.

L'évaluation offre l'occasion d'observer ces changements de comportement dans les quatre processus. À cet effet, un certain nombre de marqueurs de progrès pour chaque processus sont identifiés ; ceux-ci permettent de révéler l'évolution des comportements (les relations, les actions, les activités, les politiques et/ou les pratiques) sur une période de temps. Les observations relatives à chaque marqueur de progrès sont évaluées selon les critères suivants :

| N/A | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---------------|-----------------------|--|--|--|
| Non applicable | Non initié | Initié | En cours | Presqu'achevé | Achévé |
| Marqueurs de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec une opérationnalisation progressive des étapes des processus en cours | Pleinement opérationnelle / Objectif atteint / En cours avec suivi continu |

Guide d'animation

Auto-évaluation par la plate-forme nationale multi-acteurs

- Quoi ?** ■ Une réunion de la plate-forme nationale multi-acteurs pour évaluer les progrès dans les efforts de renforcement de la nutrition
- Qui ?** ■ Participants : 2 à 4 représentants concernés des réseaux de parties prenantes (donateurs, société civile, Nations Unies, secteur privé, milieu universitaire) et du gouvernement
- Résultat** ■ Évaluation validée des progrès (Avril 2014 - Avril 2015) de la plate-forme nationale sur les 4 processus SUN

i. Format proposé pour la réunion d'auto-évaluation

| | |
|----|---|
| 1. | ■ Accueil des participants et inscription |
| 2. | <ul style="list-style-type: none"> ■ Objet et introduction <ul style="list-style-type: none"> ○ Auto-évaluation nationale des progrès du SUN en 2015 (Avril 2014 - Avril 2015) par rapport aux quatre processus qui sous-tendent le Mouvement SUN ○ Identifier les défis et suggestions pour améliorer les performances ○ En juin, le Secrétariat du Mouvement SUN compilera les contributions de tous les pays, complétées par des données sur l'impact global, dans un examen exhaustif des progrès du Mouvement SUN pour la période 2014 - 2015 |
| 3. | ■ Brève présentation sur l'évaluation des progrès dans le Mouvement SUN (Examen de l'évaluation des pays pour 2014 et marqueurs de progrès) |
| 4. | <ul style="list-style-type: none"> ■ Évaluation des progrès accomplis par la plate-forme multi-acteurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Session 1 - Évaluer les progrès de la plate-forme DANS SON ENSEMBLE (En se servant de la RÉF. 2) ○ Deux (2) groupes mixtes, chacun avec un représentant des différentes parties prenantes, autant que possible (Groupe 1 et 2) ○ Chaque groupe évaluera DEUX processus à l'aide du tableau des critères ○ Nommer des facilitateurs pour chaque groupe pour enregistrer les notes et les suggestions ○ Le Groupe 1 note les processus 1 & 2 (RÉF. 3a et 3b); le Groupe 2 note les processus 3 & 4 (RÉF 3c et 3d) ○ Il est important de fournir des explications / preuves pour chaque note ■ Discussions de groupe pour toutes les évaluations |
| 5. | <ul style="list-style-type: none"> ■ Session 2 - Description de la contribution des réseaux (en utilisant la RÉF. 2) <ul style="list-style-type: none"> ○ 5 groupes de réseaux : (1) les donateurs, (2) la société civile (3) les Nations Unies, (4) le secteur privé, (5) le gouvernement ○ Chaque réseau décrit les contributions faites pour chaque processus ■ Discussions de groupe pour toutes les évaluations |
| 6. | <ul style="list-style-type: none"> ■ L'évaluation finale doit être enregistrée dans un format de rapport final (RÉF. 4) et diffusée auprès de toutes les parties prenantes pour validation. ■ Le rapport final national (RÉF. 4) sera transmis au SMS (en mai) pour insertion dans le rapport annuel d'avancement du Mouvement SUN pour 2015. |

ii. Critères d'évaluation

| N/A | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---------------|-----------------------|--|--|--|
| Non applicable | Non initié | Initié | En cours | Presqu'achevé | Achévé |
| Marqueurs de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec une opérationnalisation progressive des étapes des processus en cours | Pleinement opérationnelle / Objectif atteint / En cours avec suivi continu |

iii. Processus et marqueurs de progrès pour l'auto-évaluation des pays en 2015

| Processus 1 : Rassembler les parties prenantes autour d'un espace commun | |
|---|---|
| Marqueur de progrès 1 | Choisir/élaborer des mécanismes de coordination au niveau des pays |
| Marqueur de progrès 2 | Coordonner en interne et élargir l'adhésion / Collaborer avec d'autres parties prenantes pour un plus grand impact |
| Marqueur de progrès 3 | S'engager au sein de / contribuer à la MSP |
| Marqueur de progrès 4 | Suivre et élaborer des rapports sur sa propre contribution à la MSP |
| Marqueur de progrès 5 | Soutenir l'impact de la MSP |
| Processus 2 : Cadre politique et juridique cohérent | |
| Marqueur de progrès 1 | Analyser les politiques et programmes existants relatifs à la nutrition |
| Marqueur de progrès 2 | Intégrer la nutrition dans ses propres politiques et stratégies |
| Marqueur de progrès 3 | Coordonner / harmoniser les contributions des membres en matière d'élaboration du cadre politique et juridique |
| Marqueur de progrès 4 | Influencer l'élaboration du cadre politique / juridique à travers le plaidoyer / contribution |
| Marqueur de progrès 5 | Diffuser la politique et rendre opérationnel / appliquer le cadre juridique |
| Marqueur de progrès 6 | Suivre et rendre compte des résultats pour l'orientation et l'apprentissage / soutenir l'impact politique |
| Processus 3 : Cadre commun de résultats du Plan national de nutrition | |
| Marqueur de progrès 1 | Harmoniser ses propres programmes avec les politiques nationales de nutrition pertinentes |
| Marqueur de progrès 2 | Traduire le cadre politique / juridique en cadre de résultats commun (CRC) pour SUN |
| Marqueur de progrès 3 | Organiser la mise en œuvre du CRC |
| Marqueur de progrès 4 | Gérer la mise en œuvre du CRC |
| Marqueur de progrès 5 | Suivre et faire des rapports sur les résultats de la mise en œuvre pour l'orientation et l'apprentissage / mener des évaluations pour soutenir l'impact |
| Processus 4 : Réaliser le suivi financier et mobiliser des ressources | |
| Marqueur de progrès 1 | Évaluer la faisabilité financière |
| Marqueur de progrès 2 | Suivre et comptabiliser les dépenses (de manière transparente) |
| Marqueur de progrès 3 | Faire la mise à niveau et harmoniser les ressources (y compris combler les lacunes) |
| Marqueur de progrès 4 | Respecter les engagements (débloquer les financements promis) |
| Marqueur de progrès 5 | Assurer la prévisibilité / soutenir l'impact / financement pluriannuel |